

**BULLETIN D'ADHESION A VOILES TRADITIONNELLES EN BAIE DE VILAINE**

Réservé à l'association  
Catégorie : .....  
N° d'adhérent :

**ADHESION Annuelle**

- « Groupe journée » maxi 10 personnes : 315€
- « Groupe journée » maxi 7 personnes : 245€
- « Groupe demi-journée » maxi 10 personnes : 200€

**REFERENT GROUPE :**

Nom et prénom : .....

Adresse mail : ..... Portable ou fixe : .....

Adresse principale : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Désire adhérer à l'association Voiles Traditionnelles en Baie de Vilaine et atteste avoir pris connaissance des règles de navigation

Ci-joint un règlement de .....€ en chèque à l'ordre de V.T.B.V. - en espèces (Merci, d'entourez votre type de paiement)

**SIGNATURE(S) :**

**AUTRES MEMBRES DU GROUPE**

Nom et prénom : .....

Nom et prénom : .....

Nom et prénom : .....

Nom et prénom : .....

Nom et prénom : .....

Nom et prénom : .....

Nom et prénom : .....

Nom et prénom : .....

Nom et prénom : .....

**PERSONNE A TERRE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE**

Nom et prénom : ..... Téléphone : .....

**Règles de navigation sur « Belle de Vilaine »**

Belle de Vilaine est un bateau associatif. Il faut adhérer à l'association pour pouvoir embarquer à bord de Belle de Vilaine.

LA **carte d'adhérent** est nominative et signé. Le référent Groupe embarqué doit l'avoir en sa possession pour pouvoir naviguer.

Les adhérents désirant embarquer s'inscrivent, en fonction du **calendrier des sorties** de l'association.

La **destination et l'heure** de retour sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées par le skipper.

Les personnes devant embarquer se présentent au lieu désigné pour le départ **15 minutes** avant l'heure d'embarquement.

Le Président et le skipper sont autorisés à annuler une sortie sans préavis. En cas d'impossibilité pour le skipper de diriger le bateau, un équipier le remplacera.

Les objets d'art, de valeur, bijoux, titres, papiers et documents personnels sont déconseillés.

Belle de Vilaine est un navire **armé en plaisance**. Les personnes embarquées y naviguent sous leur propre responsabilité.

Pour les sorties en adhésion de groupe, le groupe prévoit la restauration de l'équipage (2 personnes en général) sauf avis contraire.

**Vêtements chauds et tenue imperméable indispensables.**